

## DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - DEAP

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des compétences  
Pro A  
Contrat de sécurisation professionnelle  
Projet de transition professionnelle  
Transitions collectives  
Prise en charge demandeur d'emploi possible

### LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAP accueillies au sein des lycées professionnels, sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .  
Les formateurs, des Greta, réalisateurs de la formation , sont pour la majorité des personnels de Santé.  
Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

### DUREE

Durée en centre : 770 heures  
Durée en entreprise : 770 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 08/01/2024 au 16/12/2024.

### LIEUX DE FORMATION

DIFAPAS  
GRETA 94 - Site Rabelais  
10 rue du Pont de Créteil

94100 Saint-Maur-des-Fossés"

### CONTACT

DIFAPAS  
Pôle accueil GRETA 94 -  
DIFAPAS - Lycée Rabelais  
Tél : 01 48 86 47 57  
greta94.rabelais@ac-creteil.fr  
Réfèrent handicap :  
Chistine Madec

### TARIFS

Prix tarif public maximum :

### OBJECTIFS

Le Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture forme à la réalisation d'activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Placé sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture participe également à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfant porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion. Il travaille le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle.

Il exerce dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux ou dans des structures d'accueil d'enfants de moins de six ans (maternités, centres de Protection Maternelle et Infantile, structures d'accueil - crèches, pouponnières). Il exerce aussi dans les services pédiatriques des structures hospitalières ( enfants de 0 à 18 ans).

### PRE-REQUIS

Être admis aux épreuves de sélection .  
Etre âgé de plus de 17 ans à l'ouverture de la formation,  
Avoir ses vaccins à jour.  
L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .  
Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :  
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal  
Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe  
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques  
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure  
Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

### POSITIONNEMENT

réglementaire

### MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

juillet à novembre pour les rentrées de janvier

Modalités de candidature :  
Dossier de candidature téléchargeable notre site, durant les périodes de recrutement  
Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant :  
[https://www.forpro-creteil.org/upload/files/DAFPIC/DIFAPAS\\_TAUX%202022-2023\\_V2.pdf](https://www.forpro-creteil.org/upload/files/DAFPIC/DIFAPAS_TAUX%202022-2023_V2.pdf)

Inscriptions du 10/07/2023 au 06/10/2023 au Pôle accueil GRETA94 à Champigny-sur-Marne.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation individualisée mixte : cours en présentiel, accompagnement personnalisé.  
Organisé en alternance.

Tarif heure stagiaire : 11,50 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

### FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des compétences, Pro A, Contrat de sécurisation professionnelle, Projet de transition professionnelle, Transitions collectives

Eligible CPF N° n°145845



### CODES

NSF : 331

RNCP : 4495

Formacode : 43441

Code Rome : J1304

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

### CONTENUS

**Accompagnement pédagogique individualisé (API)**

**Suivi pédagogique individualisés des apprenants (SPI)**

**Travaux personnels guidés (TPG)**

**Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale**

▶ Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque

**Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration**

▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne

▶ Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

▶ Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

**Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

▶ Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage

▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

**Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

**Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

▶ Module 9. – Traitement des informations

▶ Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

### VALIDATION

▶ Diplôme Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture - DEAP niveau : 4

### SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'auxiliaire de puériculture peut évoluer vers des postes de référent technique ou d'encadrement en micro-crèche.

Avec une formation complémentaire, il peut accéder aux métiers suivants : aide soignant, assistant médical, assistant de régulation médicale, accompagnant éducatif et social, infirmier, éducateur de jeunes enfants .

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/auxiliaire-de-puericulture>